



Documents à fournir pour une demande d'aide financière auprès du service social

Par souci écologique veuillez envoyer par mail les documents repris ci-dessous en format PDF, avec un nom différent pour chaque fichier et en annexe du mail :

1. Copie de la carte d'identité (recto et verso)
2. Attestation de compte bancaire : compléter, dater et signer
3. Composition de ménage de moins de 3 mois (ou livret de famille pour les étudiant(e)s français(e)s + adresse en Belgique)
4. Preuve du paiement de l'acompte de 50€ ou pour les boursiers de la Fédération Wallonie Bruxelles : l'accusé de réception de la demande + dernier montant perçu dans l'enseignement supérieur
5. Justificatifs de tous les revenus de votre famille ou de votre ménage (en fonction de votre situation !) :
 - Salaire(s)
 - Pension(s)
 - Revenus d'intégration / aide sociale (CPAS)
 - Allocations de chômage/ Indemnités de mutuelle
 - Allocations familiales
 - Pension alimentaire (justificatif du versement ou copie du jugement)
6. Toutes les pages du dernier avertissement extrait de rôle en matière d'impôts sur les revenus (en fonction de votre situation !) :
 - des parents (si toujours à leur charge fiscalement)
 - de l'étudiant (si plus à charge)
 - de tout autre personne qui a l'étudiant à sa charge
7. Pour les étudiants hors Union européenne : attestation de prise en charge

Des extraits de compte sont acceptés pour les revenus et les allocations familiales.

Attention :

Pour une gestion plus rapide de votre dossier, merci de veiller à ce qu'il soit complet et envoyé en respectant les consignes ci-dessus.

Départements Arts appliqués, Économique & social, Pédagogique, Technique

Nathalie Taymans

Responsable Service social

02/279.58.01

heff.servsocial@he-ferrer.eu

Département Paramédical

Cherine AMRANE

cherine.amrane@he-ferrer.eu